

Dernière mise à jour le 16 juillet 2020

Une nouvelle baisse des impôts de production

Le Gouvernement a annoncé une baisse des impôts de production à hauteur de 20 milliards € sur 2 ans. Une baisse de 20 milliards € Jean Castex, lors de son ...

Sommaire

- Une baisse de 20 milliards €
- Produire en France : une priorité

Le Gouvernement a annoncé une baisse des impôts de production à hauteur de 20 milliards € sur 2 ans.

Une baisse de 20 milliards €

Jean Castex, lors de son discours de politique générale du mercredi 15 juillet devant l'Assemblée nationale a annoncé une baisse des impôts pesant sur les entreprises, sans toutefois en divulguer le montant. Dans la soirée du même jour, un conseiller de Maignon annonce à l'AFP que cette baisse serait de 20 milliards d'euros.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance a confirmé ce chiffre hier lors d'un entretien donné au journal télévisé de France 2. Cependant il précise qu'il s'agit d'un montant global réparti équitablement sur les années 2021 et 2022, soit 10 milliards par an. Le Medef réclamait un montant de 5 milliards. L'appel a donc largement été entendu.

Même si le détail n'a pas été révélé, il est probable que ces réductions concernent en priorité la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Cet impôt profitant notamment aux régions (9 milliards sur les 19 que rapporte cet impôt), ces dernières s'inquiètent de la baisse

importante de leur budget. Bruno Le Maire qui jusqu'alors laissait suggérer que cette baisse devrait être supportée en partie par les régions, a finalement levé les doutes en précisant qu'elle serait compensée intégralement.

Produire en France : une priorité

Cette baisse annoncée des impôts de production vise à rééquilibrer un défaut de concurrence avec les pays voisins, on constate en effet que ces impôts pèsent 0,7% de la valeur ajoutée dans les entreprises allemandes alors qu'ils s'élèvent à 3,7% pour les entreprises de l'hexagone ! L'objectif du gouvernement est clair ; inciter les entreprises à produire en France, relocaliser l'industrie pour assurer une souveraineté dans des domaines stratégiques et pourvoyeurs d'emplois, tels que les médicaments, l'automobile et l'aéronautique.

Le détail de ces baisses d'impôt et du plan de relance devrait être connu à la fin de l'été. Le plan porterait sur 100 milliards € dont 40 seraient consacrés aux entreprises, et dont la moitié sous forme de réduction des impôts de production.